

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 21 Novembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/11/2023.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VAN LANDEGHEM Florence, MM : BELLAVOINE Paul, LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, M. LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

### 2023-13-02 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association, Sauvegarde du Patrimoine de Salles d'Angles.

Suite à la demande d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 €, pour la Sauvegarde du Patrimoine Salléen, afin de subvenir à une partie des frais pour la restauration des vitraux de la Commanderie d'Angles, Chapelle du XIIème siècle :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention exceptionnelle, à l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Salles d'Angles, d'un montant de 3 000,00 €.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 28/11/2023

Le Maire  
Marcel GÉRON

